

Le missel 2010 : des omissions obstinées dans la messe en français

Publié le 14 novembre 2009 · 4 min de lecture



Sauf avis contraire, les articles, coupures de presse, communiqués ou conférences que nous publions ici n'émanent pas des membres de la FSSPX et ne peuvent donc être considérés comme reflétant la position officielle de la Fraternité Saint-Pie X

Présent du 13 novembre 2009

L'année liturgique commence avec le premier dimanche de l'Avent, qui tombe cette fois le 29 novembre. Notre épiscopat édite, pour sa messe en français, un *Missel des dimanches* qui change chaque année : puisque le monde change, la liturgie doit changer elle aussi, ainsi l'a voulu, paraît-il, « le Concile » (Vatican II).

Ce qui pourtant ne change pas, c'est qu'il s'agit toujours **d'un missel devenu apatride**, malgré les protestations qu'il provoque depuis des années. **La France est privée de ses saintes patronnes**, comme si déjà elle n'existait plus, anéantie par l'évolution mondialiste.

A l'intention des catholiques pratiquants qui risquent désormais de l'ignorer si, depuis trente-six ans, ils vont chaque dimanche à la messe en français et y amènent leurs enfants, rappelons ici que la France a dans le Ciel trois saintes patronnes, qui lui ont été très officiellement attribuées par la Papauté. Il y a d'abord la « **patronne principale** », qui est **Notre-Dame de l'Assomption** et dont la fête est le 15 août. Et deux « **patronnes secondaires** » : **sainte Jeanne d'Arc**, solennité le second dimanche de mai, et **sainte Thérèse de l'Enfant Jésus et de la Sainte Face**, fêtée le 1^{er} octobre par la messe en français (mais le 3 octobre par la messe traditionnelle). La solennité de Jeanne d'Arc a été la première abandonnée par l'épiscopat. Les autres ont suivi, il n'a même pas respecté la relation privilégiée de la Sainte Vierge avec les Français.

Pourquoi ces suppressions ? On pense d'abord qu'il pourrait s'agir d'un scrupule rationaliste devant l'idée audacieuse que les saints du Ciel puissent exercer un « patronage » sur nos activités terrestres. Cette idée relèverait d'un passé périmé, tributaire d'un contexte culturel hideuse-

ment médiéval.

Mais cette explication par un simple silence n'est pas tenable. Elle a contre elle le témoignage de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus : la messe en français lui reconnaît le titre de « *patronne des missions* ». **C'est seulement son patronage français qui a été retranché.**

On imagine alors que le titre de patronne « des missions » a été maintenu parce qu'il s'agit d'un patronage religieux, tandis que le patronage de la nation française serait de nature trop politique. **Explication insoutenable** elle aussi, puisque si la France a perdu ses patronnes, « l'Europe » au contraire en a été comblée. La messe en français célèbre le 23 juillet « **sainte Brigitte, patronne de l'Europe** » ; elle célèbre le 9 août « **sainte Thérèse-Bénédicte de la Croix**, patronne de l'Europe », et elle n'oublie pas de fêter le 11 juillet « **saint Benoît, patron de l'Europe** » (que la messe traditionnelle fête le 21 mars).

Peut-être ne s'agit-il pas forcément d'une volonté délibérée de rendre rigoureusement apatride le missel de la messe en français. Une autre hypothèse explicative est possible. Il faudrait comprendre que l'épiscopat français respecte les décisions pontificales dans tous les cas où la France n'est pas directement concernée mais, par une déviation nationaliste inattendue, veut réputer nul et non avenu ce qui est décidé par le Pape pour la France sans le consentement préalable de la collégialité épiscopale française. Comme pour le catéchisme.

Quelles que soient les intentions, il y a les résultats, et les responsables de ces résultats. La « nouvelle gouvernance de l'Eglise de France », comme dit *La Croix*, est représentée en l'occurrence par **Mgr Le Gall**, « *président de la Commission épiscopale pour la liturgie* ». C'est lui qui donne chaque année l'imprimatur au *Missel des dimanches*. Lisez bien : **Mgr Robert Le Gall** (avec deux *l*), archevêque de Toulouse, à ne pas confondre avec Mgr Patrick Le Gal (avec un seul *l*).

Si le missel en français est devenu apatride, il n'est pas anonyme. « Les auteurs » sont mentionnés en page 2 : **un dominicain, un bénédictin, un curé de paroisse, un diacre et six laïcs**, et par-dessus tous ceux-là, Mgr Le Gall qui les cautionne au nom de l'épiscopat. Il faudra bien que ces responsables en viennent un jour ou l'autre à faire connaître les raisons de tant d'anomalie.

JEAN MADIRAN

Article extrait de Présent n° 6967 du Vendredi 13 novembre 2009